
Adresse de la société populaire de Puits-de-la-Montagne (Eure-et-Loir) qui félicite la Convention sur ses travaux et annonce la fabrication de salpêtre, lors de la séance du 21 floréal an II (10 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Puits-de-la-Montagne (Eure-et-Loir) qui félicite la Convention sur ses travaux et annonce la fabrication de salpêtre, lors de la séance du 21 floréal an II (10 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 191-192;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26475_t1_0191_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

même patrie, nous vous invitons à rester à votre poste jusqu'à ce que tous ses ennemis, de quelque masque qu'ils se couvrent, aient disparu du sol de la liberté, jusqu'à ce que la République démocratique soit consolidée, jusqu'à ce qu'enfin tous les bons citoyens se reposant à l'ombre des sages loix que vous leur donnez, puissent s'écrier : nous sommes républicains, nous sommes heureux, nous vivons sous le règne de la justice, de la probité et de la vertu ».

POURRAT (*présid.*), Vincent LAJARRIGE, BRAVARD [et une signature illisible].

Notre zèle et notre dévouement pour venir au secours de nos braves défenseurs ne se ralentissent pas; nous venons de fournir pour les volontaires de la première réquisition du district d'Ambert qui sont partis pour la frontière les objets suivants :

4 habits, 1 veste, 347 paires de bas faits à l'aiguille, 97 chapeaux, 97 paires de souliers, 1 paire de guêtres, 1 culotte de peau, 2 sacs de peau et de toile, 231 chemises, 6 pièces de toile, blanches et rousses, 20 cols blancs, 2 gibernes, 9 draps pour faire des culottes, 2 fusils, 12 sabres, 150 livres de chanvre brut, 176 livres 10 sols en numéraire, 8 marcs d'argenterie, 1 252 livres en assignats.

Nous avons aussi arrêté d'envoyer à la défense de la patrie un cavalier jacobin tout armé, habillé et équipé; sur le champ la souscription a été ouverte et sur le champ elle a été presque remplie; dans la décade prochaine ce nouveau défenseur ira verser son sang pour la patrie. Vive la République.

3

Un membre de la députation des Bouches-du-Rhône [GRANET] lit une lettre qui annonce que Trophime Rebecqui, l'un des représentans du peuple, mis hors la loi, comme conspirateur, s'est noyé en Rive-Neuve.

La Convention décrète que cette lettre sera insérée au bulletin (1).

[Aux repr. élus par le départ^t des B.-d.-R.; Marseille, 14 flor. II] (2).

« Je viens de voir le cadavre de Trophime Rebecqui aîné cy-devant représentant à la Convention nationale. Il a eu la faiblesse de se noyer en rive neuve et son cadavre est exposé à la palissade de Viveau. Le juge de paix qui a fait son accedit l'a reconnu comme moi, et en a ordonné le transport à la morgue. Il serait à souhaiter que tous les traîtres eussent une pareille fin.

BOMPARD.

(Applaudissements).

(1) P.-V., XXXVII, 91. Décret non enregistré. Reproduit dans Bⁱⁿ, 21 flor.; M.U., XXXIX, 342; J. Paris, n° 496; J. Lois, n° 590; Rép., n° 142; Ann. R.F., n° 163; J. Sans-Culottes, n° 450; C. Eg., n° 631; Audit. nat., n° 595; Mess. soir, n° 631. Trophime et non Trophine.

(2) C 303, pl. 1111, p. 3; Débats, n° 599, p. 293; J. Mont., n° 15; J. Perlet, n° 597; J. Sablier, n° 1310; J. Matin, n° 687.

4

Les administrateurs du district d'Argelès (1) envoient le tableau de l'argenterie provenant des ci-devant églises de ce district, et la liste des ecclésiastiques qui ont renoncé à l'exercice de leur culte. La valeur de l'argenterie est de 163 marcs.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

5

La Société populaire de Puits-la-Montagne (3) écrit qu'elle a vu avec joie les têtes ambitieuses des conjurés tomber sous le glaive vengeur des lois. Elle invite la Convention à accélérer l'organisation de l'instruction publique, et à se hâter de substituer aux dogmes absurdes que prêchoient le fanatisme et le mensonge, une morale que la raison et la saine philosophie puissent avouer.

La fabrication du salpêtre est en pleine activité dans cette commune, et les citoyennes s'empressent de préparer la charpie qui doit éteindre le sang des défenseurs de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Puits-la-Montagne, s.d.] (5).

« Législateurs,

Des traîtres avaient juré de renverser la République, de sourdes machinations se tramaient dans le secret; avec des moyens différents les conspirateurs tendaient au même but, à l'anéantissement de la représentation nationale et au rétablissement de la tyrannie; mais rien ne peut échapper à votre œil vigilant, leurs complots liberticides ont été dévoilés et déjà un grand nombre ont reçu sur l'échafaud le prix de leur infâme trahison, et grâce à votre fermeté énergique, à votre impassible impartialité, la patrie et la liberté sont encore une fois sauvées. Continuez, Législateurs, à poursuivre les malveillants, à livrer les traîtres au glaive de la loi, ne quittez votre poste qu'après que vous aurez affermi les bases inébranlables de la souveraineté du peuple sur les débris des trônes et des sceptres, sur les cadavres des traîtres et des conspirateurs; mais en même tems aussi occupez-vous de son bonheur; achevez d'organiser l'instruction publique; à des dogmes absurdes, à des observances minutieuses, à des principes de morale ou faux ou exagérés, fruits du fanatisme et de la superstition, auxquels enfin le peuple français a renoncé, substituez une morale que puissent désormais avouer la raison et la saine philosophie; que l'Etre suprême reçoive enfin des hommages dignes de lui. Depuis

(1) Htes-Pyrénées.

(2) P.-V., XXXVII, 91. Bⁱⁿ, 21 flor.; J. Sablier, n° 1310.

(3) Ci-devant Châteauneuf-en-Thimerais, Eure-et-Loir.

(4) P.-V., XXXVII, 91. Bⁱⁿ, 21 flor.; n° 1310.

(5) C 302, pl. 1085, p. 4.

trop longtemps tous les genres de corruption ont inondé ce beau pays, depuis trop longtemps le vice a souillé de son souffle impur ce sol autrefois esclave. Qu'aujourd'hui, rendu à la liberté il soit purgé de ces miasmes pestilentiels. Que désormais l'amour de la patrie, que désormais la vertu et la probité forment le caractère dominant du peuple français. Tels sont les vœux de tous les vrais républicains, tels sont ceux de la Société populaire des sans-culottes de Puits-la-Montagne. La fabrication de salpêtre est ici en pleine activité, les dons en linge et charpie affluent sur notre bureau. Ainsi bientôt encore nous fournirons en cette partie notre double contingent. Vive la Convention nationale, vive la Montagne, périssent les tyrans et les traîtres. »

LAMBERT (*présid.*), MATHON (*secrét.*)
[et une signature illisible].

6

L'agent national du district de Sarlat (1) écrit que des biens d'émigrés, estimés 581 387 l., ont été vendus 1 197 779 livres (2). Les patriotes se font une fête d'en acheter, pour prouver leur dévouement à la République, et le mépris qu'ils portent aux tyrans qui voudroient vainement triompher d'un peuple libre. « Leurs infâmes satellites, dit cette administration, ne pourroient pas faire un pas sur le territoire français, sans y trouver un ennemi mortel en la personne de chaque républicain (3). »

Insertion au bulletin.

7

Les administrateurs du département de Lot-et-Garonne annoncent que dans les papiers de l'administration ils ont trouvé des brevets de l'ancienne chevalerie, dite de St-Louis, qu'ils ont cru ne pouvoir mieux employer qu'en en faisant faire des gargousses.

Insertion au bulletin (4).

[S.L., 24 germ. II] (5).

« Citoyen président,

Des restes odieux de l'ancienne chevalerie, dite de Saint-Louis, se sont trouvés parmi les papiers inutiles des bureaux de l'administration; nous les en avons retirés pour les employer au seul usage qui puisse être avantageux à la République. Leur conversion en armes destructrices de nos ennemis augmente nos moyens de

(1) Dordogne.

(2) P.-V., XXXVII, 91. B⁴, 21 flor.; J. Lois, n° 590; J. Perlet, n° 597.

(3) J. Sablier, n° 1310.

(4) P.-V., XXXVII, 92. B⁴, 21 flor.; J. Sablier, n° 1310; J. Mont., n° 15; C. Eg., n° 632; Audit. nat., n° 596.

(5) C 302, pl. 1096, p. 22.

défense et par l'effet de cet heureux changement, les émigrés, les ex-nobles qui combattent contre la liberté, trouveront la mort dans les mêmes objets qui furent un présent du despotisme. S. et F. »

LACOSTE, CIPRÉ, CHABRIÈRE, DICHÉ.

(*Applaudi.*)

8

Le conseil général de Rabastens, département du Tarn, écrit qu'il a fait passer au chef-lieu de district 139 marcs 2 onces d'argenterie, 28 marcs 6 gros, drap en or, 11 marcs 6 onces, drap en argent, et tout le linge qui servoit aux autels de la superstition.

Le temple de la Raison est la seule école où les habitans de cette commune veulent désormais s'instruire.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Rabastens, s.d.] (2).

« Législateurs,

Nous venons par une délibération solennelle de faire hommage à la Convention et de faire passer au chef-lieu du district 139 marcs 2 sous d'argenterie, 28 marcs 6 gros drap en or, 11 marcs 6 onces drap en argent, ainsi que le linge provenant des dépouilles du fanatisme qui a reçu le coup mortel par un vœu unanime. Le temple de la Raison sera désormais la seule école où les républicains voudront aller d'instruire, en commentant les loix que vous avez si sagement établies. Nous ne saurions passer sous silence l'activité et le zèle vraiment républicain avec lequel nos concitoyennes se sont portées à fournir un tonneau de charpie, bandes ou compresses pour le service des armées.

Restez, illustres représentants, fermes à votre poste et ne quittez la cime de la Montagne, sur laquelle vous siégez avec tant de dignité, qu'après avoir fait disparaître du sol français les ennemis de la chose publique, et consolidé une paix qui doit faire le bonheur de tous. Nous vous félicitons sur vos glorieux travaux et sur la découverte d'une conspiration infernale que votre énergie et votre courage ont déjouée; les traîtres ont expié leurs forfaits sous le glaive des loix; que cet exemple imprime la terreur dans l'âme des méchants, et qu'ils sachent que tous les vrais républicains, quoique éloignés du centre de l'unité, n'en sont pas moins disposés à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la défense de leurs dignes représentants et à mourir avec eux. »

ESTEVE (*maire*), ROBERT (*off. mun.*), TOURNAL, ARAGON, FAURÉ (*agent. nat.*), RABAT, GAYTON, LABOULBENE, YERNHES.

(1) P.-V., XXXVII, 92. B⁴, 21 flor.; J. Sablier, n° 1310.

(2) C 302, pl. 1085, p. 5.